

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 30 mai 2008
(convocation du 19 mai 2008)

Aujourd'hui Vendredi Trente Mai Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISON Serge (jusqu'à 10 h 10)
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel (à cpter de 09 h 55)
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (à cpter de 10 h 30)
M. SEUROT Bernard à M. LABARDIN Michel (à cpter de 10 h 30)
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard (à cpter de 11 h 00)
M. DAVID Yohan à Mme. LAURENT Wanda
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à Mme. TOUTON Elisabeth
M. DUCASSOU Dominique à Mme. WALRYCK Anne
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
M. LOTHAIRE Pierre à M. DAVID Jean-Louis
M. MILLET Thierry à M. SOUBIRAN Claude
M. MOULINIER Maxime à M. GUILLEMOTEAU Patrick
Mme PARCELIER Muriel à M. SOLARI Joël (à cpter de 10 h 30)
M. PALAU Jean Charles à Mme. PIAZZA Arielle
M. REIFFERS Josy à M. RAYNAL Franck (à cpter de 10 h 30)

LA SÉANCE EST OUVERTE

Marchés publics - BORDEAUX - Réaménagement du parking St Jean et de ses accès - Ajustement du coût d'opération - Autorisation

Monsieur CHAUSSET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2006/0169, en date du 24 mars 2006, le Conseil de communauté a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres en vue de l'attribution d'un marché de travaux relatif à l'aménagement du parc de stationnement St Jean et de ses accès à Bordeaux.

Cet appel d'offres a été déclaré infructueux, les offres reçues s'étant toutes révélées au dessus de l'estimation des services arrêtée à 2 935 000 € HT soit 3 510 260 € TTC.

Le Conseil de communauté, par délibération n°2007/0013 du 19 janvier 2007, a autorisé le lancement d'une nouvelle procédure d'appel d'offres, sur la base d'une estimation réévaluée à 4 250 000 € HT soit 5 083 000 € TTC pour tenir compte de particularités techniques apparues lors de l'analyse des offres et de mesures récentes de sécurité ayant une forte incidence financière sur le projet.

L'appel d'offres comportait les 3 lots suivants devant donner lieu chacun à l'attribution d'un marché :

- Lot 1: Gros œuvre/Electricité/Désenfumage/Portes coupe feu, estimé à 4 027 000 € HT,
- Lot 2: Serrurerie, estimé à 43 000 € HT,
- Lot 3: Peinture, estimé à 180 000 € HT.

Seules des offres ont été remises pour les lots 1 et 3.

Le lot 1 a été attribué par la commission d'appel d'offres le 4 juillet 2007 au groupement GTM / CARI / Chantiers Modernes / BTPS / Satelec / Forclum Aquitaine Limousin pour un montant de 4 208 370 € HT (solution variante) soit 4,5% au dessus de l'estimation du lot.

Les travaux de génie civil qui occasionnent le dépassement budgétaire, qui atteint même le coût global des 3 lots, sont en effet complexifiés par la densité des réseaux, les multiples problèmes structurels de cet ouvrage souterrain ancien et les contraintes générés par les travaux de surface.

Le lot 3 a été attribué le 6 février 2008 à la société David Davitech pour un montant de 110 329,51 € HT soit 38,7 % en dessous de l'estimation des services.

S'agissant du lot 2, la commission d'appel d'offres du 4 juillet 2007, avait autorisé les services à rechercher et à négocier directement avec un prestataire.

A l'issue de cette négociation, le lot 2 a été attribué le 21 mai 2008 à l'Entreprise Médina pour un montant de 30 009 € HT soit 35 987,64 € TTC, soit 30,02 % en dessous de l'estimation des services..

Ainsi, le coût global de l'opération d'aménagement du parc de stationnement St Jean et de ses accès à Bordeaux se trouve augmenté de 2,32 % soit 98708,51€ HT.

Aussi, considérant ce qui précède, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- approuver l'augmentation du coût global de l'opération de réaménagement du parc de stationnement St Jean et de ses accès à Bordeaux pour la porter à 4 438 708,51€ HT soit 5 201 055,38 € TTC,
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 30 mai 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
16 JUIN 2008**

PUBLIÉ LE : 16 JUIN 2008

M. GÉRARD CHAUSSET